

Fiche signalétique

SOLOPOL

SK-116B

Section 1 – Renseignements sur le produit et la société

Nom chimique : SOLOPOL

Usage du produit : Nettoyage de la peau

Information sur le fabricant

Distributeur / Coordonnées

Evonik Stockhausen, Inc.
2401 Doyle Street
Greensboro, NC 27406

Téléphone : (800) 334-0242

Numéro d'urgence : (800)424-9300

Section 2 – Composition et ingrédients dangereux

Information sur les ingrédients et les composants non dangereux

Le fabricant n'a pas d'ingrédients dangereux à divulguer conformément à 29 CFR1910.1200.

Il s'agit d'un produit cosmétique conçu pour l'usage personnel dans le lieu de travail et donc réglementé par la FDA.

Voir l'étiquette du contenant qui indique les modalités correctes de manipulation et d'utilisation du produit. Les ingrédients sont nommés en ordre décroissant de concentration sur l'étiquette du contenant.

Ne relève pas de la *Toxic Substances Control Act* (TSCA).

Exonéré de la règle de divulgation des dangers de la *Occupational Safety and Health Act* (OSHA).

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT, Canada) : Exonéré – Nettoyant cosmétique pour les mains.

Section 3 – Identification des dangers

Aperçu des dangers

Aucun danger particulier connu.

Effets éventuels sur la santé : Yeux

Peut causer une légère irritation des yeux.

Effets éventuels sur la santé : Peau

Sans objet.

Effets éventuels sur la santé : Ingestion

Demander l'aide d'un médecin.

Effets éventuels sur la santé : Inhalation

Classification HMIS : Santé : 1 Inflammabilité : 0 Réactivité : 0 Prot. pers. : Aucune exigée.

Échelle des dangers : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Sévère * = Danger chronique

Section 4 – Mesures d'urgence et premiers soins

Premiers soins : Yeux

En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à la grande eau en continuant pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, chercher de l'aide médicale.

Premiers soins : Peau

Conçu pour servir de nettoyant cosmétique pour les mains.

Premiers soins : Ingestion

En cas d'ingestion, demander les soins ou les conseils d'un médecin.

Premiers soins : Inhalation

Sans objet.

Fiche signalétique

SOLOPOL

SK-116

Section 5 – Risques d’incendie et d’explosion

Point d’éclair : >212F

Méthode de détermination : appareil Pensky-Martens

Limite supérieure d’inflammabilité (LSI) : N/D **Limite inférieure d’inflammabilité (LII) :** N/D

Inflammation spontanée : N/D

Classification d’inflammabilité : N/D

Risques d’incendie en général

Ce produit n’est pas considéré comme combustible.

Produits de combustion dangereux

N/D

Moyens d’extinction

Poudre extinctrice, mousse, dioxyde de carbone, eau pulvérisée.

Marche à suivre / Équipement pour combattre les incendies

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à adduction d’air dans les espaces confinés ou en présence d’émanation ou de fumée intenses.

Classifications NFPA : Santé : 1 Incendie : 0 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Sévère

Section 6 – Mesures en cas de fuite

Mesures de confinement

Absorber le matériau déversé à l’aide d’un matériau inerte.

Mesures de nettoyage

Absorber le matériau déversé à l’aide d’un matériau inerte. Pelleter le matériau dans un contenant approprié en vue de l’évacuation. Évacuer les petits résidus vers le drain d’évacuation en vue du traitement biologique normal des eaux usées.

Mesures d’évacuation

N/D

Mesures spéciales

N/D

Section 7 – Manutention et stockage

Méthodes de manutention

Garder le contenant fermé. Voir l’étiquette du contenant pour connaître l’utilisation appropriée.

Méthodes de stockage

Empêcher la congélation ou une chaleur extrême pour éviter la séparation des ingrédients.

Section 8 – Mesures de prévention

Directives d’exposition

A : Renseignements généraux

Exonéré OSHA : réglementé FDA.

B : Limite d’exposition des ingrédients

Aucun ingrédient prévu.

Contrôles d’ingénierie

Sans objet.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle : Yeux/Visage

Éviter le contact avec les yeux.

Équipement de protection individuelle : Peau

Sans objet.

Équipement de protection individuelle : Respiratoire

Aucun nécessaire pour l’utilisation ultime.

Fiche signalétique

SOLOPOL

SK-116

Équipement de protection individuelle : Généralités

Se conformer aux mesures de sécurité raisonnables et aux bonnes pratiques d'entretien ménager.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

Apparence : Pâte blanchâtre

État physique: Émulsion

Pression de vapeur : N/D

Point d'ébullition : >212F

Solubilité (H₂O) : Se disperse dans l'eau.

Odeur : inodore

pH: 4.9 – 5.3

Densité de vapeur : N/D

Point de fusion : N/D

Gravité spécifique : 1,07

Section 10 – Stabilité et réactivité

Stabilité chimique

Stable en conditions d'application ordinaires.

Stabilité chimique : Conditions d'instabilité

Sans objet.

Incompatibilité

Sans objet.

Produits de décomposition dangereux

Sans objet.

Polymérisation dangereuse

N'aura pas lieu.

Section 11 – Données toxicologiques

Effets aigus et chroniques

A : Renseignements généraux.

Sans objet.

B : Analyse des ingrédients – LD50/LC50

Aucun ingrédient indiqué.

Effets cancérogènes

A : Renseignements généraux

Non désigné par ACGIH, IARC, NIOSH, NTP, OSHA.

B : Effets cancérogènes des ingrédients

Aucun ingrédient indiqué.

Autres données toxicologiques

Sans objet

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

A : Renseignements généraux

N/D

B : Analyse des composants - Écotoxicité – Toxicité aquatique

Aucun ingrédient indiqué.

Évolution dans l'environnement

Aucune donnée.

Fiche signalétique

SOLOPOL

SK-116

Section 13 – Données sur l'élimination du produit

Numéro de déchet dangereux de l'EPA des É.-U. et descriptions

A : Renseignements généraux

Évacuation contrôlée du produit dilué à une installation de traitement biologique des eaux usées.

B : Numéro de déchet relatif aux ingrédients

Aucun ingrédient désigné.

Instructions relatives à l'élimination

L'élimination des déchets doit être conforme aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 14 – Informations sur le transport

Information du Département des Transports (DOT) des É.-U.

Appellation réglementaire :

Autres informations :

Règlements sur le transport international

N'est pas réglementé comme matière dangereuse par les organismes réglementaires des États-Unis (DOT) ou du Canada (TMD).

Section 15 – Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux américains

A : Renseignements généraux

N'est pas visé par les règlements de TSCA. Considéré comme un produit cosmétique à usage personnel par la FDA.

B : Analyse des ingrédients

Aucun ingrédient désigné.

Règlements locaux

A : Renseignements généraux

Sans objet.

B : Analyse des ingrédients - État

Aucun ingrédient désigné

Analyse des ingrédients – LDI SIMDUT

Aucun ingrédient désigné

Autres informations exigées par règlement

Section 16 - Autres informations

Autres information

Cette information a été compilée de façon aussi minutieuse que raisonnablement possible, mais le fabricant d'émet à son égard aucune garantie, explicite ou non, de valeur marchande ou autre. Le fabricant ne prend aucun engagement et n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages directs, indirects ou consécutifs éventuellement causés par l'utilisation de cette information.

Clé / Légende

N/D = Non déterminé

Personne ressource : Agent de conformité, Sécurité des produits

Téléphone : (336) 242-2271

Fin de la fiche SK-116